

Charte de l'École de la Philanthropie

.....
Cette charte a pour objet de clarifier le cadre dans lequel évoluent les intervenants de L'École de la Philanthropie. Elle a pour seule prétention de rappeler certaines règles simples et empreintes de bon sens, destinées à faciliter au quotidien la tâche de chacun et à assurer un fonctionnement sain et cohérent de notre association.

Chaque intervenant doit respecter les statuts et orientations de L'École de la Philanthropie ainsi que la charte ci-dessous.



1. Nos valeurs fondamentales

- L'École de la Philanthropie a pour ambition de mettre au programme scolaire la pédagogie de la philanthropie en France.
- Elle propose une pédagogie de la philanthropie aux enfants afin de leur apprendre à être acteurs de la société d'aujourd'hui et de demain
- Mots clés : empathie, engagement, estime de soi, esprit critique, solidarité, ouverture, action, attention, confiance
- L'École de la Philanthropie est laïque et non-politique. En lui donnant les outils nécessaires, elle s'intéresse au développement personnel de l'enfant pour lui permettre de devenir un citoyen informé et engagé.



2. Notre définition de la philanthropie

Le mot « philanthropie » vient des mots grecs philos (ami) et anthropos (homme). La philanthropie est une « action volontaire et désintéressée d'initiative privée pour une cause d'intérêt général ».

La Philanthropie, cherche à résoudre les causes d'un problème défini. En ce sens, elle se distingue ainsi de la charité qui soulage la misère sans chercher à en régler la cause.

De même, la philanthropie est un acte désintéressé, sans recherche d'un intérêt personnel, il s'agit avant tout d'un geste altruiste.

La philanthropie se définit enfin par trois aspects :

- L'empathie, ou la compréhension des émotions de l'autre
- La recherche des besoins pour apporter des solutions aux difficultés des autres
- La mise en action des solutions



3. Objectifs de L'École de la Philanthropie et de ses partenaires

Notre ambition est d'ouvrir les jeunes au monde environnant, en renforçant leurs compétences personnelles et relationnelles afin d'encourager chez eux l'émergence d'une conscience civique basée sur l'empathie et la connaissance de l'autre, et leur permettre de devenir des acteurs éclairés de la société.



4. Engagements de l'association L'École de la Philanthropie et de la Ligue de l'enseignement de Paris

Vous êtes intervenants, alors :

- Vous recevrez une formation menée par l'association et la Ligue de l'enseignement
- Vous serez sous la responsabilité civile de la Ligue de l'enseignement de Paris, opérateur du programme à Paris
- Vous aurez toutes les vacances scolaires libres

L'association peut remettre en cause et éventuellement mettre fin à l'activité de l'intervenant à tout moment si l'intervenant ne remplit pas ou plus ses missions.

En cas de fin de partenariat entre l'École de la Philanthropie et la Ligue de l'enseignement de Paris, les bénévoles seront sous la responsabilité du partenaire qui continuera de porter le programme à Paris.



5. Engagements de l'intervenant

Vous êtes intervenants, alors vous devez :

- Respecter les valeurs de L'École de la Philanthropie et les valeurs de l'École républicaine et laïque
- Ne pas exprimer de jugement sur ceux dont les valeurs diffèrent et ne pas faire de propagande ou de prosélytisme
- Participer à une formation
- Suivre le programme tel que présenté par l'École de la Philanthropie en utilisant les outils pédagogiques proposés dans le cadre du projet
- Rendre compte de toute difficulté à l'association ou à ses partenaires
- Ne pas remplacer l'enseignant dans sa classe
- Ne pas intervenir hors du cadre du projet dans quel vous agiriez sans autorisation, ni assurance, ni défense en cas de problème juridique
- Respecter la réglementation des établissements scolaires
- Avoir un comportement irréprochable avec les enfants
- S'engager à répondre aux sollicitations de l'équipe de coordination au sujet de l'organisation logistique et de l'évaluation du projet



L'engagement est pris sur une période minimale d'un an

« J'ai pris connaissance de la charte de L'École de la Philanthropie et m'engage à la respecter en tous points. »

A..... ;

Le..... ;

Signature de l'intervenant

